

Postulat

Pour un abonnement de transports publics adapté aux jeunes domiciliés à Porrentruy

Les jeunes domiciliés à Porrentruy et scolarisés dans le secondaire ne bénéficient pas de subvention pour leur abonnement de transports publics et doivent actuellement déboursier CHF 495.- par année pour un abonnement Vagabond « 1 zone Enfant/Jeune ».

Pour utiliser les transports publics à Porrentruy, ils doivent prendre la zone 20 qui couvre non seulement la ville mais également Villars-sur-Fontenais, Bressaucourt, Courtedoux, Mormont, Courchavon, Coeuve, Alle et Courgenay. Les familles qui ont uniquement besoin des transports à l'intérieur de Porrentruy paient ainsi pour un périmètre largement supérieur à leurs besoins.

Ce montant est conséquent, notamment pour les jeunes qui utilisent les transports principalement durant les périodes scolaires et pour certains trajets seulement. Les cartes multi-courses, à CHF 1.60 le trajet, constituent une alternative mais leur utilisation est peu flexible puisqu'elles sont valables pour un trajet déterminé entre deux arrêts.

Les autres possibilités sont la marche, le vélo ou la trottinette. Toutefois, ces solutions ne sont pas toujours compatibles avec les horaires scolaires, notamment durant la pause de midi. Certains élèves n'ont pas suffisamment de temps pour rentrer à pied, manger et retourner à l'école à l'heure. Les parents sont alors parfois contraints d'effectuer ces trajets en voiture, ce qui va à l'encontre des objectifs de mobilité douce et augmente la circulation aux abords des établissements scolaires.

Par le présent postulat, nous demandons au Conseil municipal d'étudier la possibilité de proposer aux jeunes domiciliés à Porrentruy une solution tarifaire plus avantageuse pour les déplacements en transports publics à l'intérieur de la ville.

Cette solution pourrait notamment prendre la forme d'une zone tarifaire spécifique à Porrentruy, d'un abonnement communal à prix réduit ou de toute autre formule adaptée aux besoins des jeunes et des familles sans qu'il n'y ait forcément une contribution de la collectivité.

L'objectif est de faciliter l'accès aux transports publics, encourager la mobilité douce et réduire le recours à la voiture, tout en proposant une solution proportionnée aux besoins réels des jeunes Bruntrutains.

Nous invitons dès lors le Conseil municipal à étudier cette question et à présenter les possibilités concrètes de mise en œuvre.

Porrentruy, le 24 septembre 2026

Pour le groupe Le Centre

Christelle Lapaire-Boinay